Usine de La Malle

795, Avenue des Frères Lumière
CS80008
13320 BOUC BEL AIR
Téléphone : 04.42.94.20.00
Télécopie : 04.42.94.20.10

Bouc-Bel-Air, le 20 Octobre 2026

Objet : Contribution dans le cadre de la concertation relative au projet Mistral porté par Marcegaglia à Fos-sur-Mer

Madame, Monsieur,

En ma qualité de directeur de Lafarge La Malle, implantée à Bouc-Bel-Air, je souhaite exprimer notre soutien au projet Mistral porté par le groupe Marcegaglia à Fos-sur-Mer.

Avec un investissement prévisionnel de 1,2 milliard d'euros, ce projet représente une opportunité majeure pour le développement industriel du territoire. Dans un contexte où les industriels doivent conjuguer compétitivité, décarbonation et souveraineté économique, il témoigne du potentiel du bassin de Fos-Berre pour accueillir des projets structurants et accompagner la transformation de l'industrie.

La réussite de cette dynamique repose également sur les complémentarités entre les acteurs industriels présents sur le territoire. À cet égard, la volonté exprimée par Marcegaglia, GravitHy et Elyse Energy d'explorer des synergies entre leurs projets constitue une démarche positive pour renforcer les liens entre les filières industrielles du bassin de Fos-Berre.

Avec sa cimenterie située à Bouc-Bel-Air et sa station de broyage implantée sur le port minéralier de Fos, Lafarge est elle-même un acteur industriel ancré dans le territoire. Notre entreprise s'inscrit dans cette logique de complémentarités, notamment à travers une démarche d'économie circulaire qui consiste à valoriser les laitiers issus des activités sidérurgiques du bassin de Fos dans son processus de fabrication du ciment. Cette expérience illustre l'intérêt des coopérations entre industriels pour mieux valoriser les ressources disponibles et réduire l'empreinte environnementale des activités industrielles.

Le projet Mistral constitue ainsi une opportunité de renforcer les complémentarités entre les filières industrielles du territoire, en développant les capacités de production sidérurgique et en consolidant les chaînes de valeur locale. Il contribuera également au dynamisme et à la compétitivité du bassin de Fos-Berre, en s'appuyant sur les infrastructures, les compétences et les savoir-faire déjà présents, tout en accompagnant la transition environnementale de l'industrie.

Pour l'ensemble de ces raisons, Lafarge La Malle apporte son soutien au projet Mistral et souhaite que la présente contribution soit versée au dossier de la concertation en cours.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Fabrice LEMERCIER,
Directeur de la cimenterie Lafarge La Malle.

